vacansoleil
camping & vacances

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT POUR 2024

Maintenant avec la garantie du meilleur prix

Les vacances de 2024 peuvent sembler encore lointaines, mais nous sommes conscients de l'engouement pour nos campings les plus prisés, qui affichent complet chaque année. Réserver dès à présent pour 2024 présente de multiples avantages : vous garantissez votre premier choix, éliminez le stress de dernière minute, ne vous engagez à rien pour l'instant, quel que soit le motif, et bénéficiez du tarif le plus avantageux. Si, après avoir réservé, vous constatez que votre hébergement est moins cher ailleurs, nous vous rembourserons la différence. N'hésitez plus, réservez dès maintenant et assurez-vous de profiter de notre garantie du meilleur prix.

- ✓ Garantie du meilleur prix
- ✓ 1er choix = Assurez-vous votre camping préféré, hébergement et période qui vous convient le mieux.
- ✓ Annulation gratuite et modification jusqu'au 29 février 2024
- ✓ Arrivée et départ toute la semaine
- ✓ Membre de l'ABTO et de SafeShops.

Vous souhaitez savoir si les tarifs pour 2024 sont déjà disponibles ?

- Réservez dès maintenant vos vacances sur vacansoleil.be
- Dès votre réservation, vous recevrez instantanément votre confirmation par e-mail.
- L'acompte pour vos vacances représente 30 % du coût total du séjour.

Vous avez la possibilité d'annuler ou de modifier votre réservation sans aucun frais jusqu'au 1er mars 2024. Aucun paiement n'est requis à ce stade, et vous recevrez immédiatement le montant de l'acompte provisoire, même si vous avez déjà transformé votre réservation provisoire en réservation définitive.

Les tarifs pour 2024 ne sont pas encore disponibles ?

- Vous avez la possibilité de faire une réservation sans engagement.
- Vous recevrez une confirmation de réservation par e-mail, avec un acompte provisoire de 40 euros par nuit.
- Dès que les tarifs seront communiqués, nous vous informerons immédiatement. Vous aurez ensuite cinq jours ouvrables supplémentaires pour prendre votre décision en toute tranquillité.
- Vous décidez de confirmer votre réservation ? l'acompte provisoire sera déduit du montant total de l'acompte final (30 % du coût de votre voyage).